

La gestion de bassin s'impose partout dans le monde pour organiser l'adaptation au changement climatique

Par M. Roberto RAMIREZ DE LA PARRA

Directeur général de la CONAGUA et président mondial du Réseau international des organismes de bassin (RIOB)

Dans de nombreux pays du monde entier, le changement climatique affecte d'ores et déjà (et affectera de plus en plus) la quantité et la qualité de l'eau douce et les écosystèmes aquatiques, du fait, notamment, de l'intensité et de la fréquence croissante des événements hydrologiques extrêmes, tels que les inondations et les sécheresses. Dans cette perspective, les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères sont les territoires naturels où l'eau s'écoule, en surface ou dans le sous-sol : c'est bien à cette échelle particulièrement appropriée que la gestion des ressources en eau et l'adaptation au changement climatique doivent être organisées.

Le Réseau international des organismes de bassin (RIOB), qui a été créé en 1994 au cours de l'Assemblée constitutive d'Aix-les-Bains (France), a pour but de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant des fleuves, des lacs et des aquifères, notamment dans le cadre de l'adaptation aux effets du changement climatique.

La charte du Réseau a été adoptée pendant sa première Assemblée générale de Morelia (au Mexique) en 1996.

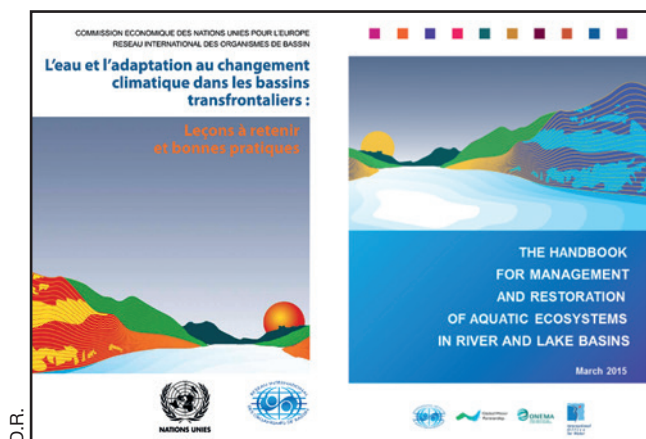
Le Réseau tient ses assemblées générales mondiales en moyenne tous les trois ans. Celles-ci ont eu lieu à Valence (Espagne) en 1997, à Salvador (Brésil) en 1998, à Zakopane (Pologne) en 2000, à Québec (Canada) en 2002, à La Martinique (France) en 2004, à Debrecen (Hongrie) en 2007, à Dakar (Sénégal) en 2010, à Fortaleza (Brésil) en 2013 et à Mérida (Mexique) en 2016. Le RIOB regroupe aujourd'hui 192 organismes membres répartis dans 87 pays.



D.R.

La dernière en date des Assemblées générales mondiales du Réseau (la 10^{ème}) s'est tenue au Mexique. Ses travaux se sont concentrés sur les quatre grands thèmes d'actualité que sont l'adaptation au changement climatique dans les bassins, les mandats, la composition, le rôle et les moyens des conseils et comités de bassin, la gestion durable des bassins (planification et financements) et, enfin, la participation des secteurs économiques et des citoyens.

Mais c'est bien le thème de l'adaptation au changement climatique qui est une priorité du RIOB depuis le début des années 2010.



D.R.

L'eau douce est en effet une des premières victimes du changement climatique et ce problème planétaire majeur se manifeste par l'intensification des sécheresses, des pluies, des ouragans, par l'intrusion d'eau salée dans les aquifères, par son impact sur la disponibilité et la qualité des ressources en eau entraînant des changements dans la production agricole, avec des impacts socio-économiques majeurs et des effets néfastes pour la santé humaine (parmi beaucoup d'autres conséquences).

Le Mexique est de ce point de vue un exemple des questions qui se posent pour assurer une gestion efficace des ressources en eau, aujourd'hui et dans le futur : il possède 1 471 bassins hydrographiques présentant une grande diversité dans leurs tailles (allant de plusieurs milliers de km² à un kilomètre carré) et ne coïncidant pas avec les limites politico-administratives. Cette situation a conduit à regrouper ces bassins versants physiques en 37 régions hydrologiques, lesquelles sont à leur tour intégrées dans 13 régions hydrologico-administratives. Le Mexique est aussi divisé en 653 aquifères. Les mesures hydrologiques y sont réalisées au moyen de 4 008 stations hydrométriques et climatologiques.

La variabilité du climat a été l'un des principaux enjeux de la coopération entre la CONAGUA (Commission nationale mexicaine de l'eau) et le RIOB depuis plus de 20 ans, laquelle a été récemment renforcée par la signature du « Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins ».

En effet, dans le cadre du « Plan d'Action Lima-Paris », le Pérou, appuyé par la France, a organisé le 2 décembre 2015 une journée officielle sur le thème « Eau et adap-

tation au changement climatique » dans le cadre de la COP21 de Paris. C'était la première fois, dans l'histoire de la Convention-cadre des Nations Unies sur le climat (CCNUC), que les enjeux de l'eau douce étaient ainsi officiellement abordés.

Porté par le Réseau international des organismes de bassin (RIOB), « Le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères » a été présenté à l'ouverture de cette journée.

Le Pacte de Paris vise la mobilisation à l'échelle mondiale des organismes de bassin et de tous les autres acteurs impliqués - organisations multilatérales et internationales, administrations gouvernementales, autorités locales, entreprises et tous les secteurs économiques, ainsi que la société civile - pour engager sans délai les actions indispensables pour adapter la gestion de l'eau douce aux effets du changement climatique : tous les organismes impliqués dans la gestion intégrée par bassin ont été invités à signer ce Pacte.

« Le Pacte de Paris est le premier engagement concret de la COP21. J'appelle tous les acteurs de l'eau à le rejoindre (...). Le Pacte de Paris est un engagement concret. Ce pacte va donner un coup d'accélérateur et peut être considéré comme un instrument innovant », a déclaré Mme Ségolène Royal, ministre française de l'Environnement en signant elle-même officiellement le document au côté du ministre de l'Environnement du Pérou et de Mme Charafat Afilal, ministre chargée de l'Eau du Maroc, pays organisateur de la COP22, à Marrakech (en 2016).

À ce jour, plus de 359 organismes de 94 pays ont déjà signé le Pacte de Paris, ce qui montre bien que, partout, celui-ci mobilise fortement tous les acteurs de la gestion des ressources en eau, car il faut agir rapidement - avant qu'il ne soit trop tard !

Le Pacte de Paris comporte deux composantes : la première partie décrit le contexte et fournit des principes généraux pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins, et la deuxième partie énumère les engagements que doivent prendre les signataires pour organiser l'adaptation au changement climatique et engager les actions appropriées.

L'action des organismes de bassin et de tous les autres acteurs impliqués est essentielle pour renforcer la résilience de nos sociétés aux risques pesant sur leurs ressources en eau dans le contexte du changement climatique.

La table ronde organisée pendant cette journée sur le thème de « l'eau et l'adaptation » a permis de présenter des exemples concrets de projets d'adaptation dans différents bassins fluviaux en Chine (bassin du fleuve Hai), en Inde (gestion des aquifères), au Mexique (Vallée de Mexico), en Amérique du Sud (projet Eco Cuencas), du fleuve Sénégal (OMVS), du fleuve Niger (ABN), du fleuve Congo et de ses affluents (CICOS) et au Maroc (ABH), ainsi que la plateforme de bassins pilotes permettant de tester les mesures d'adaptation animées par la CEE et l'ONU, le secrétaire de la Convention sur l'Eau de 1992,

et le RIOB : ces projets démontrent que l'on peut agir vite, dès lors que les acteurs se mobilisent !

C'est pourquoi ces championnes du climat que sont Mme l'Ambassadrice Laurence Tubiana et la ministre déléguée à l'Environnement du Maroc, Mme Hakima El-Haite, ont invité le RIOB à organiser avec elles l'événement d'action et de dialogue sur l'eau qui a eu lieu le 9 novembre 2016 pendant la COP22 de Marrakech. Les résultats de ces événements ont alimenté un événement de haut niveau qui s'est tenu le 17 novembre 2016 en la présence du Secrétaire général des Nations Unies.

Nos deux championnes ont ainsi écrit : « Le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation animée par le Réseau international des organismes de bassin est une initiative cruciale sur l'eau et le changement climatique. Nous ne pouvions pas penser à un meilleur animateur que le RIOB pour l'organisation des événements d'action liés à l'eau de la COP22 ! ».

La Journée officielle d'Action pour l'Eau de la COP22 organisée désormais dans le nouveau cadre du Plan Mondial d'Action sur le Climat (*Global Climate Action Agenda* – GCAA), qui s'est tenue à Marrakech le 9 novembre dernier, a appelé l'attention des gouvernements et de tous les partenaires concernés sur l'importance stratégique de l'eau dans le contexte du changement climatique et elle a proposé des solutions concrètes pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Dans 93 % de leurs contributions nationales (INDC), les pays membres des Nations Unies ont identifié l'eau comme étant la clé de l'adaptation. Comme l'eau est essentielle pour la santé humaine, la sécurité alimentaire, la production d'énergie, la productivité industrielle, le tourisme, la navigation fluviale, la biodiversité, en plus de la satisfaction des besoins humains fondamentaux, sécuriser les ressources en eau signifie assurer la sécurité dans tous ces domaines du développement économique, social et environnemental face à la rapide croissance démographique qui se localise désormais principalement dans les centres urbains.

De plus, l'eau est essentielle à l'atténuation du changement climatique, car de nombreux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre dépendent d'un accès fiable aux ressources en eau.

Il est donc essentiel de relever systématiquement ces défis si nous voulons nous adapter au changement climatique, limiter à la fois l'empreinte carbone des services d'eau et l'empreinte « eau », d'une manière générale, et réduire les effets négatifs des catastrophes liées à l'eau.

Deux manifestations officielles ont été organisées le 9 novembre 2016 à la COP22 de Marrakech : le matin, une « Vitrine de l'Eau » (*Water Showcase*) consacrée à la promotion d'initiatives concrètes et, l'après-midi, un « Dialogue sur l'eau », construit comme un débat de haut niveau autour des grands problèmes de la politique de l'eau et du climat.

Quatre « Alliances » ont joué un rôle essentiel dans cette journée. Bien entendu, l'Alliance des 357 signataires du

Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des rivières, des lacs et des aquifères qu'anime le RIOB, l'Alliance des Entreprises pour l'eau et le changement climatique (BAFWAC) qui a été lancée par le « *Carbon Disclosure Project – CDP* », le « *CEO Water Mandate* », le Conseil mondial des affaires sur le développement durable et SUEZ, qui compte aujourd'hui 44 organismes membres, dont 30 entreprises de premier plan, l'Alliance des mégapoles pour l'eau et le climat animée par l'UNESCO, ICLEI, le SIAAP et Arceau-IDF, regroupant 16 mégapoles (soit une population totale de plus de 300 millions d'habitants) et l'Alliance du dessalement.

Ces quatre « Alliances » des bassins, des mégapoles, du dessalement et des entreprises créées en 2015 à la COP21 de Paris et fortement engagées dans l'action pour l'eau et le climat se sont en effet conjointement engagées, à cette occasion, dans une déclaration commune, à mobiliser leurs partenaires, à identifier et à diffuser les bonnes pratiques et à soutenir le développement de nouveaux projets par des acteurs de terrain impliqués dans l'adaptation au changement climatique et dans la résilience du secteur de l'eau.

Ces « Alliances » ont notamment présenté lors de la « Vitrine de l'eau » les progrès positifs réalisés par les projets phares sur l'adaptation de l'eau lancés à la COP21, tels que le système d'information hydrologique du fleuve transfrontalier Congo, la gestion intégrée du fleuve Hai, en Chine, le renforcement du nouvel Organisme métropolitain de Mexico pour le drainage pluvial urbain ou le projet de coopération « Eco Cuencas » sur l'adaptation au changement climatique entre pays européens et pays andins – mais aussi la réalisation, dans une quinzaine de mégapoles, d'un état des lieux de l'état des ressources et des services de l'eau, de l'impact attendu du changement climatique sur ceux-ci et d'une revue des stratégies et des solutions innovantes imaginées par ces mégapoles pour lutter contre ces effets négatifs et, si nécessaire, pour s'y adapter.

Elles ont également annoncé lors de cette Journée sur l'eau de la COP22 de nouveaux projets d'adaptation, comme la gestion du fleuve Sebou, au Maroc, la création du Centre de formation sur l'adaptation de l'eau au climat de Brasilia, la coopération entre les agglomérations de Paris et de Manille, le lancement d'une plateforme euro-méditerranéenne d'information sur l'eau ou encore l'utilisation future du satellite SWOT pour les observations hydrologiques de la Terre (notamment).

« *Ceci s'inscrit parfaitement dans la COP22, qui s'efforce d'être une COP pour l'action !* », a déclaré, lors de la cérémonie de signature de cette déclaration des Alliances, Mme Charafat Afilal, la ministre déléguée chargée de l'Eau du Maroc. « *Maintenant, nous devons réaliser ce qui est en jeu, puisque l'insécurité de l'eau conduit à plus de conflits, à des tensions entre les populations et [puisqu'elle] provoque également des migrations qui menacent la stabilité mondiale* ».

« *Les villes sont là où la bataille pour le développement durable doit être gagnée. Les nouveaux Objectifs de dé-*



D.R.

M. Roberto Ramirez de la Parra (à droite) (lors de la COP21).

veloppement durable des Nations Unies, et en particulier l'objectif numéro 6 sur l'accès universel aux services d'eau et d'assainissement, ne pourront être atteints qu'avec l'implication des plus grandes villes du monde. C'est pourquoi la création d'une plateforme d'échange d'expériences et de savoir-faire, pour les mégapoles, sur les sujets relatifs à l'eau, est si essentielle aujourd'hui », a rappelé Mme Flavia Schlegel, sous-directrice générale (ADG) pour les sciences exactes et naturelles de l'UNESCO.

Mme Frédérique Denis, vice-présidente du Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'Agglomération parisienne (SIAAP), a souligné que « l'Alliance des mégapoles devient effective, avec un engagement politique fort des municipalités et la signature d'accords de coopération entre grandes agglomérations, par exemple entre l'agglomération de Paris et celles de Pékin, Manille ou Mexico ».

« En moins d'un an, l'Alliance des entreprises pour l'eau et le climat a regroupé plus de 40 organisations signataires, dont 30 entreprises mondiales représentatives des 5 conti-

nents et représentant un chiffre d'affaires cumulé de 680 milliards de dollars, autour d'engagements de mesure et de réduction de leur empreinte eau. Elle s'est fixé l'objectif d'atteindre 100 signataires représentant 1 000 milliards de chiffre d'affaires annuel en 2018 », a expliqué M. Bertrand Camus, coordinateur de l'Alliance des entreprises pour l'eau et le climat et directeur général de Suez Eau France.

En ma qualité de président du Réseau international des organismes de bassin, je me réjouis de cette volonté clairement manifestée d'une action conjuguée des quatre Alliances, car l'adaptation des ressources en eau au changement climatique doit s'organiser au niveau naturel du bassin (national ou transfrontalier, des rivières, des lacs et des aquifères), où l'eau s'écoule de l'amont vers l'aval, et mobiliser tous les acteurs de terrain, notamment les autorités politiques, les secteurs économiques et la société civile, pour obtenir, à travers la concertation et en temps utile, une vision commune pour faire face aux défis du changement climatique.